



Arrondissement de Waremme

COMMUNE DE 4350

REMICOURT

Nouvelle Percée, 5

Tél. : 019/54.40.34

Fax : 019/54.49.62

**ENERGIES REVOUVELABLES – PRIME COMMUNALE POUR L'INSTALLATION
D'ENERGIES RENOUVELABLES PAR LES PARTICULIERS**

DEMANDE DE PRIME COMMUNALE

Dans le cadre de la décision du Conseil communal de Remicourt du 12 février 2007,
Je soussigné.
demeurant à, rue, n°
N° compte bancaire :
N° de GSM N° de téléphone.....

ai l'honneur de **SOLLICITER** la prime communale portant sur :

- *l'installation d'un système de chauffe-eau solaire (125 €) ⁽¹⁾;*
- *l'acquisition d'un fût à compost (50% du prix d'achat – max 25 €) ⁽¹⁾;*
- *l'installation d'un système photovoltaïque (250 €) ⁽¹⁾;*
- *l'installation d'un système de poêle et inserts à bois ou de poêles à granulés de bois ou céréales (150 €) ⁽¹⁾;*
- *l'installation d'un système de pompe à chaleur (200 €) ⁽¹⁾;*
- *l'installation d'une station d'épuration individuelle (125 €) ⁽¹⁾;*
- *l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie (200 à 300 €) ⁽¹⁾;*

et concernant l'immeuble sis à, rue, n°

Je joins en annexe :

- *copie de la facture d'achat et/ou d'installation ⁽¹⁾;*
- *les photos de l'installation avant et après les travaux ⁽¹⁾;*
- *copie du titre de propriété ou copie certifiée du bail ⁽¹⁾;*
- *copie de l'attestation de conformité ⁽¹⁾ copie de la fiche technique ;*
- *copie de la promesse d'octroi d'une prime émanant de la Région Wallonne ⁽¹⁾;*
- *les références du permis d'urbanisme : ⁽¹⁾;*
-

A, le

Le Demandeur, (signature)

!!! CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION !!!

Date d'introduction de la demande :

Autorisation du Collège :

Le Secrétaire,

L'Echevin,

Le Bourgmestre,

C. VANDERBEMDEN.

B. BUSTIN.

J. de NEUVILLE.

⁽¹⁾ Biffer la/les mention(s) inutile(s)